news.belgium

23 déc 2022 -16:58

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2022

Subsides aux CPAS pour des projets de lutte contre la pauvreté infantile

Sur proposition de la ministre chargée de la Lutte contre la pauvreté Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un subside à huit CPAS pour des projets de lutte contre la pauvreté infantile dans le cadre de la Garantie européenne pour l'enfance.

En 2021, un subside exceptionnel de 1 200 000 euros a été débloqué afin de lancer des projets innovants de lutte contre la pauvreté infantile dans les CPAS les plus concernés par la précarité des familles, dans le cadre des objectifs fixés par la Garantie européenne pour l'enfance. Dix CPAS (Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Anvers, Gand, Saint-Nicolas, Ostende, Charleroi, Namur, Liège et Seraing) ont participé à ce projet.

Huit CPAS sur les dix ont souhaité poursuivre leur projet une deuxième année. Le projet sera étendu à huit CPAS supplémentaires : Louvain, Malines, Schaerbeek, Saint-Gilles, Châtelet, La Louvière, Mons et Evere.

L'objectif de ce subside est de lutter contre la pauvreté et ses conséquences dès le plus jeune âge et ainsi de lutter de manière précoce et proactive contre la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté. Ces subsides permettent aux CPAS de développer une expertise vis-à-vis de ce public-cible (0 à 18 ans) et de renforcer l'accompagnement des familles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris Avenue de la Toison d'or, 87 1060 Bruxelles Belgique +32 2 541 64 84 https://lalieux.belgium.be info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel Porte-parole (FR) +32 476 60 02 61 delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte Porte-parole (NL) sam.vandeputte@lalieux.fed.be

